

L'ACHAT D'ACTES SEXUELS... C'EST **CRIMINEL!**

LPCPVE
LOI SUR LA PROTECTION
DES COLLECTIVITÉS
ET DES PERSONNES
VICTIMES D'EXPLOITATION

LA LPCPVE
EST UNE LOI QUI
PERMET DE S'ATTAQUER
AU RECRUTEMENT

ET À
L'EXPANSION
DE L'INDUSTRIE
DU SEXE

(PROXÉNÈTES,
EXPLOITEURS,
TRAFIQUANTS,
ETC.)

ET PROTÈGE NOS COMMUNAUTÉS

